

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 26 NOVEMBRE 2019**

PRESENTS/REPRESNTES : HEISON Christian, CHAL Joanny, VIBERT Martine, BOUVIER Serge, CHATEL Bernard, Josiane LIEBERT , GOURY Elodie, GOURLAIN Jacky ,ROBICHON-LIEVOIS Françoise, GRUFFAT Isabelle, PERRISSOUD Jean-Laurent (pouvoir à Bernard CHATEL) - Anne PINON (pouvoir à CHAL Joanny)- BAILLARGEAT Marc (pouvoir à Martine VIBERT)-

ABSENTS : BOUVET MUGNIER Claire - REYNAUD Christian.

SECRETAIRE DE SEANCE : Martine VIBERT

Approbation à l'unanimité du procès-verbal du Conseil Municipal du 15/10/2019.

1. DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Mr le Maire informe les Elus qu'il convient de procéder à une modification des lignes budgétaires du budget de fonctionnement tel que présenté ci-dessous :

Dépenses			Recettes		
6413/012		42 000	6419/013		6 150
			7381/ 73		32 950
			7588/ 75		2 900
	Total	42 000	Total		42 000

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de procéder aux modifications telles que présentées.

2. VALIDATION DU PLAN DE FORMATION MUTUALISE

Mr le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la loi du 12/07/1984 impose aux collectivités d'établir un plan de formation au profit des agents. Dans ce cadre, le Centre de Gestion 74 et le Centre National de la Fonction Publique ont, après recensement des besoins, proposé un accompagnement à la rédaction d'un plan de formation mutualisé par territoire ; Mr le Maire précise que la commune de Moye est concernée par le plan de formation mutualisé Territoire N°6 « Albanais, Sémine et Usses ». Ainsi, le CFPT pourra organiser et dispenser les formations sur le territoire.

Le Conseil Municipal après échanges et débats approuve à l'unanimité le plan de formation mutualisé validé par le Comité Technique du CDG74.

3. AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE, AFFAIRE MERMET/PREFECTURE

Monsieur le Maire donne lecture aux Elus du courrier du Greffe du Tribunal Administratif de Grenoble relatif aux requêtes formulées par la Préfecture de la Haute-Savoie visant l'annulation du permis de construire accordé à Mr MERMET pour une maison d'habitation au regard de restrictions imposées par la loi Montagne. Mr le Maire propose aux Elus d'être représenté dans cette instance par un avocat.

Le Conseil Municipal après échanges et débats autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à ester en justice et de désigner Maître DURAZ pour défendre les intérêts de la commune.

4. CESSION D'UN CHEMIN RURAL AU PROFIT DE LA COMMUNE

La cession du chemin rural est situé dans le hameau de Liennet. Il s'agit d'un chemin à aménager pour desservir des habitations. Mr le Maire rappelle le courrier de Maître Courault questionnant la commune sur la suite à apporter après travaux réalisés ;

Le Conseil Municipal prend acte de la demande et propose d'apporter une réponse après avoir statué sur la position à prendre.

5. VALIDATION DE L'INTERVENTION D'UN ARCHIVISTE

Mr le Maire présente au Conseil Municipal le dossier de traitement des archives municipales ; pour mémoire, une analyse sur site a été réalisée, à la demande de la commune, en juin 2019 par un archiviste du Centre de Gestion 74.

Il ressort qu'une intervention est nécessaire afin d'optimiser la gestion des archives communales à travers un tri, un classement, un référencement selon les règles en vigueur en la matière. Compte tenu du calendrier, le démarrage de l'opération est planifié premier semestre 2021 et prévoit 38 jours d'intervention sur site pour un coût global de 14 288€ TTC.

Le Conseil Municipal après échanges et débats décide l'intervention de l'archiviste et autorise à l'unanimité Monsieur le Maire à contractualiser pour l'intervention du service des archives du CGD 74.

6. VENTE DE L'ANCIENNE ECOLE DU VILLARD

Mr le Maire informe le conseil municipal qu'un contact a été pris avec les locataires actuels de l'ancienne école du Villard afin de les informer de la volonté de la commune de vendre ce bien.

7. POINT SUR LES TRAVAUX DU CHEF LIEU

Le calendrier de travaux de la 2^{ème} phase se poursuit. Il est à noter que le dossier vidéo-protection doit être pris en compte avec les travaux en cours afin de l'intégrer au projet.

8. POINT DES COMMISSIONS

- **Batiments :**
 - un rendez-vous avec les entreprises de fermeture et volets pour la mairie est prévu.
 - suite à la réunion des associations, aménagement du local technique de la salle d'animation (choix de la plonge, frigo, placard...)
- **Voirie :**
 - Réalisation d'un aménagement d'accotement à Pressy,
 - Suite à glissement de terrain, intervention à Surget et Terrinaz
 - Sécurisation du croisement des quatre chemins par la pose de deux ralentisseurs.
 - Déneigement : le plan hivernal de déneigement est mis en place.
- **Scolaire :** suite au Conseil d'Ecole , l'effectif est de 93 élèves. Les Elus rencontreront en mairie les délégués de classes, le vendredi 13/12/2019 .
- **Urbanisme :** après enquête publique, le PLUi est arrêté ; la validation par le Préfet est prévue courant 01/2020.
- **CCAS :** un colis gourmand sera remis aux personnes qui n'ont pas pu participer au repas des aînés.

9. DIVERS

Néant

**Le Maire de Moye
Christian HEISON**